



Baromètre social 2014

Mettre en place le BSI

Un baromètre de climat social est un outil de connaissance de l'état d'esprit des salariés et de pilotage des actions en matière de ressources humaines

Mais c'est aussi un acte fort de communication, car les salariés ont l'opportunité de s'exprimer librement sur leur vécu professionnel.

Clés de réussite du BSI

Proposer aux salariés de participer au BSI traduit l'attention portée par la direction à l'amélioration de la qualité de vie au travail, c'est donc un engagement envers eux.

Les clés de réussite du BSI sont la préparation de l'enquête et la communication sur la démarche.

Préparation de l'enquête

Cette brochure vous informe sur les différentes étapes de l'administration du BSI, en particulier le choix des référents BSI de l'organisme et les questions locales.

Communication sur la démarche

La communication est primordiale pour expliquer la démarche et informer les salariés sur le planning de l'enquête.

Dans cette plaquette

Mettre en place le BSI	1
Clés de réussite du BSI	1
Rappel des objectifs	2
Le site BSI de l'UCANSS	2
Choix des référents et des questions locales	3
Comment passer commande du BSI ?	3
Le calendrier	4



Pour connaître l'ensemble de l'offre du BSI



Rappel des objectifs

Le baromètre a été conçu pour être opérationnel à 3 niveaux :

1. Niveau national interbranche pour alimenter les réflexions et contribuer aux décisions du collègue employeur ;
2. Niveau national de branche pour ajouter des thèmes spécifiques à chaque Caisse nationale.

Les résultats de ces deux parties nationales s'établissent tous les deux ans sur la base d'un panel de 35 organismes, de chaque

branche, choisis conjointement avec chacune des caisses nationales et l'UCANSS.

3. Niveau local, c'est une offre de service annuelle de l'UCANSS. Chaque organisme peut passer commande d'un baromètre afin d'initier une démarche de mesure de climat social et ainsi se comparer avec les résultats nationaux interbranche et de branche ou ses résultats d'une précédente participation.

Le site BSI de l'UCANSS : <http://ucanss-bsi.fr/>

Sur ce site vous trouverez l'ensemble des informations pour vous inscrire au BSI, prendre connaissance des enquêtes complémentaires du BSI ou de BVA...

Chaque organisme bénéficie d'un espace personnalisé qui regroupe des informations sur l'identité de l'organisme (nom du directeur, référents BSI etc.)

Deux options :

1- Votre organisme est déjà inscrit sur le site

La connexion s'effectue avec un identifiant et un mot de passe

Mot de passé oublié ? un mail à ucanss@bva.fr ou BSI@ucanss.fr

2 - Votre organisme n'est pas inscrit sur le site

Inscription par le lien "[Cliquez ici](#) si vous n'êtes pas encore inscrit sur ce site » , vous choisissez vous-même votre identifiant et mot de passe.



Choisissez une adresse générique (ex: bsi@caf.fr) plus facilement identifiable et accessible pour plusieurs personnes

Choix les deux référents de l'organisme et les questions locales, avant la commande du BSI

Avant toute commande du BSI vous devez choisir deux référents BSI et vos questions locales (si vous désirez en poser), car ces informations vous seront demandées lors de l'inscription:

• Deux référents du BSI - champs obligatoires

Ces personnes seront nos contacts pour l'UCANSS et BVA pendant la période d'administration du BSI. Elles pourront également nous solliciter pour des compléments d'information sur le dispositif ou pour des conseils sur la mise en oeuvre du BSI

• Les questions locales

Le choix des questions locales est avant tout un processus de validation assez long (choix par les RH de l'organisme, proposition au CODIR, éventuellement passage au CE)

Pour vous faciliter ce choix, une bibliothèque de questions est à votre disposition sur le site BSI et en annexe de la lettre circulaire.

Vous avez aussi la possibilité de libeller vos questions en mettant en pièce jointe un doc Word ou Excel. BVA validera vos formulations.

Comment passer commande du BSI ?

⇒ Vous devez vous connecter au site du BSI

⇒ Cliquer sur l'onglet "votre organisme" pour vérifier vos informations

⇒ Cliquer ensuite sur l'onglet "inscription au BSI 2014" et laisser vous guider

Votre organisme fait partie du panel

Les 35 organismes composant le panel recevront un rapport de résultats financé par l'UCANSS et rien ne sera facturé.

Pour compléter ce rapport, vous avez la possibilité de commander une synthèse rédigée et ajouter 5/6 questions locales comportant des pistes d'amélioration (coût 3 408,60 € TTC).

Votre organisme souhaite commander le BSI

Vous aurez la possibilité d'ajouter 5/6 questions locales

Vous recevrez un rapport de résultats complet, ainsi qu'une synthèse rédigée, comportant des pistes d'amélioration (coût 4 186 € TTC).

Validation de votre enregistrement au BSI 2014

Un bon de commande sera transmis au directeur et aux deux référents

La facturation sera effectuée par BVA, après réception de vos résultats (septembre)



Vous n'avez jamais commandé le BSI et vous désirez prendre connaissance des livrables qui vous seront communiqués ?

Rendez vous à l'onglet "bibliothèque documentaire", rubrique "résultats nationaux du BSI"

Vous y trouverez le rapport de résultats national et la synthèse 2012 vous permettant de mieux visualiser ces supports.



Calendrier du BSI 2014

Période d'inscription	du 13 janvier au 8 février
Sélection des questions locales	Pendant la période d'inscription
Téléchargement des mots de passe	A l'issue de la validation de l'inscription
Terrain (participation des salariés)	Du 17 mars au 5 avril
Communication des résultats aux organismes	Fin aout

Vos contacts

Pascal Clément, chef de projet, Direction des relations sociales institutionnelles

 pclement@ucanss.fr

 01.45.38.81.24

Ou auprès de BVA

 ucanss@bva.fr

